

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Pneus en caoutchouc

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Contexte: Les pneus doivent être livrés séparés par type de pneus afin que Renewi garantisse un recyclage optimal.

CONDITIONS

Autorisé:

- Pneus de voiture (diamètre 70cm max)
- Pneus de camion (diamètre 70-120cm)
- Pneus agricoles (diamètre 170cm max)
- Pneus pour construction des routes
- Pneus pleins
- Pneus industriels
- Pneus de moto
- Déchets de caoutchouc
- Chambres à air, pneus brûlés, morceaux de pneus, pneus broyés, caoutchouc technique, bandes transporteuses

Non autorisé:

- Pneus de vélo
- Pneus de voiture avec jante
- Pneus de silo
- Pneus pollués avec pierres, sable, gravier, verre, bois,...
- Pneus pollués avec des substances dangereuses (huile,....)
- Pneus pollués avec du déchet résiduel, papier, carton, plastique, métal,...

Si vos déchets ne remplissent pas ces conditions, consultez les conditions d'acceptation ci-dessous:

- Pneus avec jante
-

TERMES ET CONDITIONS

En cas de non-conformité, le collecteur se réserve le droit de refuser la cargaison concernée et / ou de facturer les frais supplémentaires résultant de la collecte du traitement. La liste «non autorisé» doit être considérée comme non exhaustive et ne sert qu'à clarifier certains flux non conformes qui nécessitent une attention particulière dans le contexte de cette catégorie de déchets. Ces accords de non-conformité aux conditions d'acceptation sont également toujours mentionnés dans les conditions générales de vente ajoutées à nos offres de prix.